

AVIS DE CONSULTATION : AT/DO31/SDFS/DAL/ N°03/2022

Un avis de consultation est lancé pour :

La réalisation du réseau LAN au profit des structures complémentaires du stade 40 000 places BELGAID- ORAN- pour l'installation et mise en service d'un réseau WLAN

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges auprès du **DÉPARTEMENT DES ACHATS ET LOGISTIQUE**, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après : **06 Rue Chaila Ali, El Makkari, ORAN.**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (**2000 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Conditions d'éligibilité :

Le présent avis de consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, spécialisés dans le domaine des travaux des réseaux téléphoniques et /ou informatiques, ayant réalisés au moins un (01) projet de même nature (prestations de travaux contenant câblage et prestations associés de réseaux téléphoniques, télésurveillance....etc....) similaire au projet objet du présent cahier des charges durant les trois (03) dernières années, justifiés par des attestations de bonne exécution ou des procès-verbaux de réception définitives, procès-verbaux de réception provisoires portant la mention obligatoire « **sans réserves** », établis par les clients au nom du soumissionnaire et/ou un membre du groupement, le cas échéant.

NB : Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, constitué avant le retrait du cahier des charges, ce dernier doit être retiré par le mandataire chef de file, désigné dans la convention du groupement momentané, ou par l'un des membres du groupement désigné dans le cadre de la même convention.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif :** Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier administratif ».
- 2- **D'une offre technique :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique ».
- 3- **D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM-SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ORAN
AVIS DE CONSULTATION
N°03/AT/DO31/SDFS/DAL/2022**

La réalisation du réseau LAN au profit des structures complémentaires du stade 40 000 places BELGAID- ORAN pour l'installation et mise en service d'un réseau WLAN

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **dix (10) jours** à partir de la parution de l'avis de consultation **sur le site web d'Algérie Télécom**

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00.**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts 180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

